Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur



à votre service

073-200068997-20251106-2025_11_0 Extrait du registre des délibérations

Accusé certifié exécutoire

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

rlysèreRéception par le préfet : 10/11/2025 Publication : 10/11/2025

> Albertville, Allandar, Bezufert, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennat, Crest-Valand, Esserts-Blog, Flumet, Frontenes, Gilly-sur-lyère, Grégo-sur-lyère, Grignon, Mautelure Les Solsies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Monthian, Netre-Dame-de-Beillecambe, Natre-Dame-des-Maillères, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaix, Suite-Hélène-sur-tsère Seint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-sière, Saint-Vitat, Thénésal, Tournan, Tours-en-Sièvole, Ligine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19

47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (à partir de la délibération n°20)	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER	
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ	
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD (à partir de la délibération n°25)	
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT	
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS	

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	zoccolo
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE	2 ₁

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO		Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
		(jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCH
	DORON	
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Délibération n° 37



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 novembre 2025

Abertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Cesarches, Crvins, Chry, Cohennat, Crest-Valand, Esserts-diag, Flumet, Flantenes, Gilly-tur-vière, Grésy-sur-sère, Grignan, Mosteliure Les Saulie.

13 Böthle, Lä Giettaz, Marthod, Mercury, Mototolikas, Mosteliun, Notre Dame-de-Bellicander, Motre-Dame-de-Bellicres, Pallud, Flantherine, Quenge, Rapadi, Jantherine, Chrys, Bantherine, Guente, Bantherine, Banth

Objet : Aérodrome – Désignation des représentants de la CA Arlysère à la Commission consultative de l'environnement (CCE)

Rapporteur: M. le Président

La Commission Consultative de l'Environnement (CCE) est l'outil privilégié de la concertation avec les populations riveraines des aéroports et des aérodromes.

L'article L.571-13 du Code de l'environnement prévoit en effet que « l'autorité administrative peut créer, pour tout aérodrome visé à l'article L.147-2 du Code de l'urbanisme, une Commission consultative de l'environnement » ou à la demande des communes concernées par un plan d'exposition au bruit (PEB).

La CCE est convoquée et présidée par le Préfet de Département (ou son représentant) et doit être consultée pour toute question d'importance relative à l'aménagement et à l'exploitation de l'aérodrome qui pourrait avoir une incidence sur l'environnement.

La CCE est composée :

- de représentants des professions aéronautiques
- de représentants des collectivités locales riveraines concernées
- de représentants des associations de riverains de l'aérodrome et des associations de protection de l'environnement et du cadre de vie concernées par l'environnement aéroportuaire.

La durée du mandat des membres de la CCE représentant les professions aéronautiques et les associations est de trois ans. Le mandat des représentants des collectivités territoriales s'achève avec le mandat des assemblées auxquelles ils appartiennent et toute personne désignée pour remplacer un membre en cours de mandat l'est pour la période restant jusqu'au terme normal de ce mandat.

Il est proposé la désignation des élus représentants la CA Arlysère à la CCE comme suit :

Titulaires:

- Sandrine BERTHET
- Christian RAUCAZ
- Claude DURAY

Suppléants:

- Patrick GRANDCHAMP
- Frédéric BURNIER FRAMBORET
- Pierre LOUBET

Pour compléter le collège des représentants des collectivités locales, le Département et la Région nommeront chacun 1 titulaire et 1 suppléant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve la désignation des représentants de la CA Arlysère à la Commission Consultative de l'Environnement Aérodrome comme indiqués ci-dessus;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD

